

**BREVETS D'INVENTION, DROITS D'AUTEUR, MARQUES DE
COMMERCE, ETC.**

Ce fut en 1872 que, pour la première fois, des inventeurs étrangers firent breveter leurs inventions au Canada. Cette année-là, les demandes de brevets adressées au Bureau des Brevets d'invention, du ministère de l'Agriculture, s'élevèrent à 752, et les honoraires s'y rapportant atteignirent \$18,652. Depuis lors, les opérations de ce bureau se sont constamment accrues, sans la moindre interruption; cet accroissement a surtout été sensible entre 1900 et le 31 mars 1913. Pendant l'exercice 1912-13, il a été reçu 8,681 demandes et les droits et honoraires perçus ont formé une somme de \$218,125. Au cours de l'exercice 1916-17, il a été délivré 7,520 brevets au lieu de 6,812 en 1915-16. Parmi ceux accordés en 1916-17, 5,772 protégent des inventeurs (ou cessionnaires), résidant aux Etats-Unis, soit 76 p.c. de la totalité; ceux délivrés aux inventeurs canadiens se sont élevés à 1091; en outre, le Bureau a émis 352 brevets en faveur des inventeurs de la Grande-Bretagne, 62 à ceux de l'Australie, 45 à ceux de France et 43 à ceux de la Suède. Au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1918, le nombre de ces brevets s'est élevé à 7,233, dont 5,631 ou 78 p.c. en faveur des inventeurs des Etats-Unis; les inventeurs canadiens en ont reçu, pour leur part, 973; ceux de la Grande-Bretagne 318, ceux de l'Australie, 53, ceux de France 34, de Nouvelle-Zélande 35 et de Suède 47. Dans le tableau 39, l'on peut voir comment les brevets canadiens se répartissent entre les différentes provinces, de 1909 à 1918.

**39.—Nombre d'inventeurs canadiens brevetés par provinces, pendant les exercices
1909-1918.**

Provinces.	1909.	1910.	1911.	1912.	1913.	1914.	1915.	1916.	1917.	1918.
	nomb	nomb	nomb	nomb	nomb	nomb	nomb	nomb	nomb	nomb
Ile du Prince-Edouard...	3	2	—	—	4	2	2	3	3	3
Nouvelle-Ecosse.....	24	29	31	30	20	30	33	21	29	18
Nouveau-Brunswick....	18	30	23	17	25	30	20	17	29	14
Québec.....	205	267	271	233	277	278	278	237	287	220
Ontario.....	467	610	610	531	584	607	586	540	465	398
Manitoba.....	71	88	102	72	105	115	97	89	84	91
Saskatchewan.....	32	40	47	47	58	59	66	65	62	84
Alberta.....	28	39	54	56	61	46	71	60	59	61
Colombie Britannique....	51	90	108	97	122	157	126	92	72	83
Territoire du Yukon....	4	3	—	—	—	1	2	1	1	1
Totaux.....	963	1,198	1,246	1,063	1,256	1,334	1,281	1,125	1,091	973

Ce tableau nous montre que les provinces d'Ontario et de Québec, plus peuplées que les autres, ont obtenu le plus grand nombre de brevets; mais si l'on compare le nombre des brevets de chaque province à sa population, ce fut la Colombie Britannique qui se plaça au premier rang en 1917, car elle eut un brevet par 5,421 habitants, les proportions respectives des autres provinces étant les suivantes: Manitoba, 1 par 5,423, Ontario, 5,426; Alberta, 6,350; Québec, 6,979; Saskatchewan, 7,942, Yukon, 8,512; Nouveau-Brunswick, 12,134; Nouvelle-Ecosse,